

antibes - juan-les-pins

nice-matin

mardi 6 décembre 2016

Le grand quotidien du Sud-Est

nicematin.com



PRÉSIDENTIELLE

Candidat, Valls va quitter Matignon

P 18

VIAGER UNION FONCIÈRE
Fondée en 1947

Etude gratuite • Garanties notariales • Suivi après la vente

Philippe et Caroline VAUDOIS
Spécialistes - Conseils en Viager
1, place Masséna - NICE
04 93 888 222 | 06 07 21 41 45
www.viagerunionfonciere.com

FORMULE 1



Le GP de France de retour au Castellet en 2018

P 86 ET 87

ANTIBES

Le Père Noël vert tend sa hotte aux bonnes âmes

P 4

NICE

Façonnable ferme son siège historique

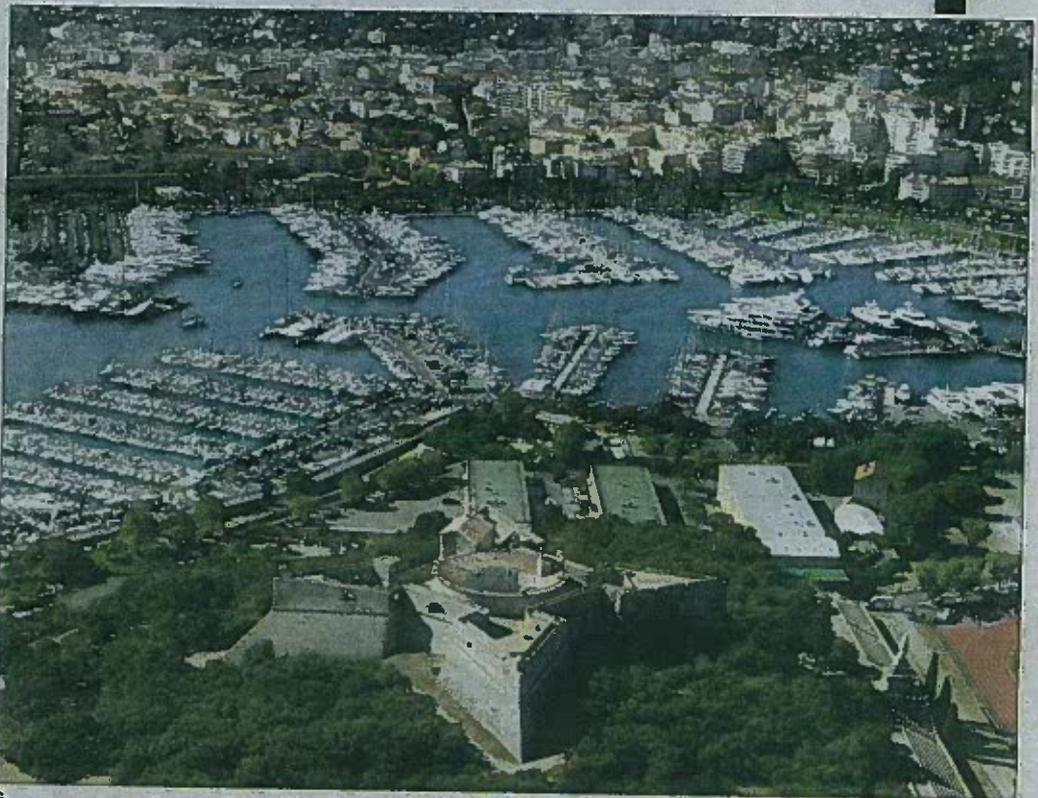
P 11

MICHEL POLNAREFF

Le chanteur hospitalisé dans un état grave

P 19

Nouveau cap



À compter du 1^{er} janvier, la CCI gèrera les ports Vauban et Gallice d'Antibes. Elle versera à la Ville une redevance de 18 millions d'euros par an. **P 2 ET 3**

UNE PUBLICATION DU GROUPE NICE-MATIN

PORTES OUVERTES
vendredi 9 - samedi 10 - dimanche 11 DECEMBRE

VILLAS MEUBLÉES
Rentabilité 5,25%
Avantage fiscal LMNP
Gestion locative assurée

**MIEUX QUE LA BANQUE !
MIEUX QUE LA BOURSE !
MIEUX QUE L'ASSURANCE !**

France Investissement

DOMAINE DE L'ALBATROS
1000, Chemin des Plaines - Mouans-Sartoux
BUREAU DE VENTE SUR PLACE - 03 84 69 00 44
(sur la route de Cannes, chemin des Plaines en face GFI)
www.f-investissements.com

-1000€ sur parking

à partir de **145 000€**



Les ports d'Antibes

La Chambre de commerce et d'industrie gèrera les ports Vauban et Gallice dès le 1^{er} janvier. Elle versera à la Ville une redevance de 18 millions d'euros par an

La voix des édiles est posée. Comme toujours. Mais l'éclat qui brille dans les regards de Jean Leonetti et Eric Pauget dément ce calme apparent. Le maire et son premier adjoint le savent: ils viennent de prendre la décision la plus importante de leur mandat. Alors que les concessions cinquantennaires des ports Vauban et Gallice arrivent à échéance (fin 2021 pour le premier, fin 2017 pour le second), et que la Ville récupère de droit la gestion des deux sites, ils ont choisi de déléguer cette charge. Deux appels d'offres internationaux ont été lancés. Etc'est la Chambre de commerce et d'Industrie, adossée à la Caisse d'épargne et à la Caisse des dépôts et consignations, qui a emporté le morceau. Les élus expliquent les raisons de leur choix et les conséquences prévisibles pour les structures, leurs usagers et leurs personnels.

En lançant ces appels d'offres, quels étaient vos objectifs?
Jean Leonetti: Nous voulions donner aux ports les moyens de construire leur avenir, tout en garantissant à la commune des rentrées d'argent plus importantes. Actuellement, Vauban et Gallice ne rapportent à la ville qu'un peu plus de 500000 €. Le contrat de délégation de service public (DSP) avec la CCI prévoit une redevance annuelle de 18 millions d'euros (*), ainsi qu'un investissement de 160 millions d'euros sur les 25 années que durera la concession.
Eric Pauget: Si les ports rapportaient aussi peu, c'est parce qu'ils ont été construits sur le modèle de l'amodiation. Les amodiateurs ont financé la construction du port, en échange d'un droit de jouissance de 50 ans. Au terme de cette période, la Ville



« Cette délégation de service public met la ville à l'abri des coups durs pour les 25 prochaines années », assurent le maire Jean Leonetti et son premier adjoint Eric Pauget. (Photo: Denis Fuentes)

repréend tous ses droits.

Vous auriez pu décider de conserver ces droits et de gérer le port en régie?
Jean Leonetti: Nous avons étudié toutes les options possibles. Mais très vite, il a paru évident que nous n'avions pas les compétences pour nous occuper de ces sites.
Eric Pauget: Il faut comprendre que les ports d'Antibes, par leur envergure, sont uniques en Méditerranée. Ils ont, réellement, un rayonnement international. Gérer une telle structure n'est pas du ressort d'une municipalité.

Quel est le cahier des charges du délégataire?
Jean Leonetti: Nous voulions préserver les intérêts des usagers locaux: Même si la DSP prend effet dès le 1^{er} janvier prochain, la CCI s'est engagée à ne rien changer jusqu'aux termes initiaux des

concessions. Les amodiateurs garderont, notamment, la possibilité de céder la jouissance de leurs anneaux – à condition de bien préciser à « l'acheteur » qu'ils ne peuvent s'engager au-delà de 2017 pour Gallice et 2021 pour Vauban. Pour la suite, le délégataire a accepté de maintenir des tarifs bas pour les usagers locaux, comme les pêcheurs qui conserveront un nombre de places réduit mais suffisant pour leurs bateaux. Les embarcations de moins de 12 mètres bénéficieront de tarifs préférentiels.
Eric Pauget: La CCI s'est également engagée sur une possibilité d'extension mesurée des ports, avec l'accord de l'Architecte des bâtiments de France et en intégrant dès contraintes de qualité numérique et écologique.
Jean Leonetti: Ce point est très important! Nous voulons construire le port du III^e

millénaire, entièrement connecté. La proximité avec Sophia Antipolis, où la CCI est déjà partie prenante, est un atout majeur.

Qu'est-ce qui va changer pour les personnels des deux ports?
Jean Leonetti: Rien. L'intégralité du personnel est repris par le délégataire. L'International Yacht Club d'Antibes (IYCA) – qui gère les dix-neuf places du Quai des milliardaires, N.D.L.R. – va être dissous puis recréé – avec les mêmes employés qu'aujourd'hui.

Les plaisanciers de Port Gallice craignent que le site « perde son âme »...
Jean Leonetti: Je comprends leurs inquiétudes. Mais elles sont sans fondement: le délégataire est un acteur connu, avec des investisseurs français soumis aux règles du droit hexagonal.

C'est pour cela que vous avez retoqué les candidatures hispaniques et qataries?
Jean Leonetti: Nous avons reçu quatre dossiers pour Vauban, cinq pour Gallice. Nous avons choisi les meilleurs pour Antibes.
Dix-huit millions d'euros, cela représente plus de 10 % du budget de la Ville. C'est une somme considérable...
Jean Leonetti: Il s'agit de Cela permettra surtout d'amortir la perte de 11 millions d'euros de dotations de l'État. Mais c'est vrai: cette DSP met la ville à l'abri des coups durs pour les 25 prochaines années.

PROPOS RECUEILLIS PAR LIONEL PAOLI lpaoil@nicematin.fr

1. Précisément 15,8 millions pour Port Vauban, 2,2 millions pour Port Gallice.



La phrase

« Quand on regarde les autres repreneurs on se dit qu'un européen n'aurait pas fait le même effort. Là, c'est un acteur local qui reprend. La CCI gère déjà plusieurs ports dans le département et cela a fait de bien se passer. Au final, cette décision c'est vraiment le bon plan ! »
 Jean-Daniel Escapin, président de l'International Sporting club Antibes-Vauban (ISCAV), regroupant les amodiateurs depuis 1969.

LINGERIE OPHELIE

LE CADEAU DE LA « MÈRE-NOËL »

Du 6 au 24 décembre

* Sur l'article le moins cher des deux. Hors article en solde. Dans la limite des stocks disponibles.

-30%
 sur le deuxième article acheté*

Offre valable sur la collection 2016

Chemise de nuit
 Pyjama détente
 Robe de chambre

12, bd Albert 1^{er} - Antibes - 04 93 34 62 81

dans le giron de la CCI



Une vague de réactions

Une nouvelle ère portée par le vent du changement. Un cap que les acteurs du secteur maritime appréhendent avec tristesse, crainte ou philosophie, selon les cas. Réactions à chaud à l'annonce de la reprise des ports antibois par la CCI.

■ **Philippe Cotel, maître de port IYCA (*)** : « Pour l'instant nous ne connaissons pas encore leurs plans. Mais cela viendra dans les jours qui viennent. Nous nous mettons bien évidemment à leur disposition. C'est une annonce que nous apprenons favorablement, positivement. »

■ **Richard Poste, directeur général de la SCI du Port Gallice** : « Je suis déçu, triste, surpris et inquiet. Et ce, après avoir géré le port depuis 49 ans, acquit la re-

connaissance des usagers et vu notre gestion saluée chaque année par l'autorité concédante – la Ville. L'appel d'offres et l'échéance nous ont permis d'amener un projet d'envergure qui avait l'agrément de tous les plaisanciers : l'idée de créer un nouveau quartier avec nos voisins comme le Belles-Rives ou Le Provençal. Je suis triste pour l'identité de notre port. Je crains de voir disparaître son âme. Et j'espère que ce n'est pas uniquement le critère financier qui l'emporte dans ce projet-là. Parce qu'il y a de quoi être surpris : la CCI a d'abord la vocation d'aider à la promotion et au développement d'entreprise. Cette candidature est parfaite pour une structure comme le Port Vauban. Mais j'ai peur que Gallice devienne « un des ports de la CCI », qui soit uniquement dirigé par Nice. Après, le côté positif, c'est que la

gestion reste française. Et qu'il faut accepter cela si c'est pour l'intérêt général. Mais l'équipage actuel n'abandonnera pas le bateau! »

■ **Jean-Daniel Escapin, président de l'locav (*)** : « Quand j'en parle aux amodiataires, ils considèrent que c'est une bonne chose, que la CCI sait y faire. Il y aura sûrement une restructuration du port, sur les quais notamment... Mais au final on n'attend pas beaucoup de changements. Le personnel est gardé. C'est bien normal. »

MARGOT DASQUE

1. L'entité International Yacht Club d'Antibes s'apprete à disparaître avec cette reprise. Pour autant, il s'agit ici d'un « changement de coquette » puisque « la reprise du personnel actuel de la S. A. sera imposée au futur délégataire ».
2. L'International Sporting club Antibes-Vauban regroupe les amodiataires du port depuis sa création en 1969.

Port Gallice: des inquiétudes

Patrice Labardens, président de l'association des plaisanciers du Port Gallice (APPG), ne cache pas son étonnement. « Nous pensions que la vocation première d'une chambre de commerce était d'aider les entreprises, pas de se substituer à elles. Nous avons cautionné le projet de reprise présenté par la SA Port Gallice, actuel gestionnaire qui présentait le double avantage d'être à la fois ambitieux et de conserver le port sous contrôle de l'autorité municipale. Il offrait à nos yeux un équilibre optimal sur le plan financier, écologique, environnemental, architectural et social. »

Aujourd'hui, les plaisanciers ne cachent pas une certaine inquiétude. Quelles seront les exigences de la CCI dans la future gouvernance? Quelles garanties de maintien des services indispensables à la qualité de séjour des familles d'usagers, comme la sécurité nocturne notamment?

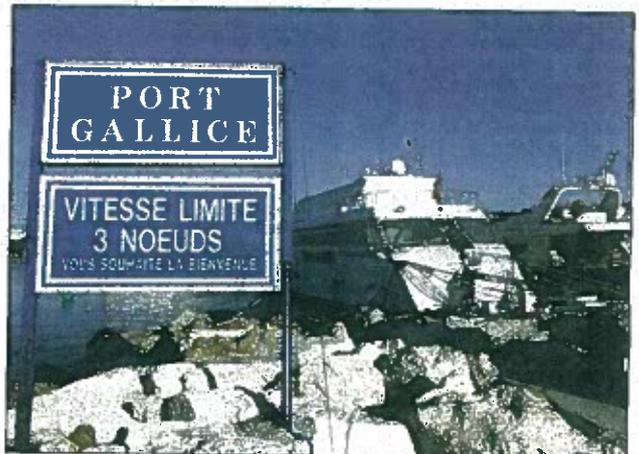
Bref, comment atteindre les objectifs sans agrandir le port, ni toucher aux emplois, comme prévu au cahier des charges, sans réduire les services et sans une forte augmentation tarifaire inenvisageable?

Les plaisanciers attendent aujourd'hui des réponses du re-

preneur. Patrice Labardens conclut : « Nous avons surtout un curieux sentiment de perte. Comme si on arrachait à la ville un bout d'elle-même pour faire face aux remboursements de sa dette colossale. Nous savons que le maire adore sa ville, qu'il est très attaché à la dimension sociale de notre port. Nous veillerons au maintien de cette dimension-là. »

Port Gallice, en terme d'équipements, c'est 525 postes de mouillage de 4,99 m à 43 m de long dont 500 places de parking, un accueil 24 h sur 24, des amarrages sur appointements béton et pendilles.

ROBERT YVON



Il n'y a pas que le Port Vauban qui change de mains : le Port Gallice est également concerné par cette DSP. (Photos Eric Ottino)

SYMPHO NEW PERCUSSIONS
VALÉRIE BAUTZ PIANO ORCHESTRE DE PERCUSSIONS DE LA CÔTE D'AZUR
PHILIPPE VOITURON MARIMBA AURÉLIEN AZAN-ZIELINSKI DIRECTION

DIM 18/12
THÉÂTRE DEBUSSY 16H30

ORCHESTRE
RÉGIONAL DE CANNES
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

TEL 04 92 98 52 77
WWW.ORCHESTRE-CANNES.COM

ANT 3